

Réf: Dossier 329156

Avis de constitution

SOCIETE « ESPRIT CARRE »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX ANGRE  
EXTENSION, Lot 4547, Ilot 418

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESPRIT CARRE »

Objet : La société aura pour vocation l'achat , la vente et la location, à titre privé ou professionnelle, de façon occasionnelles ou périodiques et saisonnière.

La société aura, un service de communication 360°, qui inclus tous les travaux de graphisme, publicité, impressions, etc...

La société aura les moyens d'importer, tous types de marchandises pour des tiers personnes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX ANGRE  
EXTENSION, Lot 4547, Ilot 418

Dirigeant(s) Mlle ADJOBI CASSANDRA NIRERE ANTO  
(GÉRANT), M FAVIDE FABRICE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08597 du 05/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

